





PUBLIC VISÉ

Professionnel électricien ou personne possédant des compétences en électricité basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle

PRÉ-REQUIS

Equipements de Protection Individuelle (écran facial, gants isolants, dispositifs de vérification d'absence de tension)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation PowerPoint
- Mise en situation pratique
- Support stagiaire

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

- QUIZ en cours de formation
- QCM* de validation des acquis en fin de session
- Mise en situation pratique

SUIVI

- Emargement
- Evaluation de la formation par le stagiaire
- Attestation de formation



PRÉPARATION INITIALE HABILITATION ÉLECTRIQUE B1 - B2 - BC - BR :

Exécutant, Chargé de travaux, de consignation et d'intervention électrique

Norme NF C 18-510 et ses amendements A1 + A2

HABILITA° BR: 3 jours - 21 heures

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis les connaissances nécessaires de la réglementation en matière de sécurité électrique et des risques présents sur les installations et équipements électriques BT.

Ils pourront opérer en toute sécurité sur l'ensemble ou une partie d'une installation électrique en appliquant les consignes de sécurité liées aux consignations, aux interventions générales et aux travaux hors tension et au voisinage de pièces nues sous tension.

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Sensibilisation aux risques électriques

- Accidents du travail Dangers de l'électricité
- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Domaines de tension

Analyse du risque - Facteurs - Préparation du travail Principes généraux de prévention

- Mesures de protection
- Protection collective et individuelle
- Consignation Déconsignation
- Mise hors tension
- Équipements
- Procédures d'accès de suivi et de contrôle

Accidents et incendies d'origine électrique

- Conduite à tenir

Limites / Zones d'environnement

- Définitions
- Distances et zones
- Locaux d'accès réservés aux électriciens
- Distances et zones autour des canalisations isolées

Habilitation électrique

- Principes Réglementation NF C 18-510
- Formation Suivi
- Symboles Titre d'habilitation Equivalences

Acteurs / Rôles

Interventions - Travaux - Intervenants

- Interventions BT
- . Définitions Limites
- . Chargé d'intervention générale BR
- Travaux BT
 - . Exécutant B1
 - . Chargé de travaux B2
 - . Chargé de consignation BC

^{*} Comme le prévoit la réglementation, à issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque staqiaire sera remis à l'employeur.





PUBLIC VISÉ

Professionnel électricien ou personne possédant des compétences en électricité basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle

PRÉ-REQUIS

Equipements de Protection Individuelle (écran facial, gants isolants, dispositifs de vérification d'absence de tension)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation PowerPoint
- Mise en situation pratique
- Support stagiaire

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

- QUIZ en cours de formation
- QCM* de validation des acquis en fin de session
- Mise en situation pratique

SUIVI

- Emargement
- Evaluation de la formation par le stagiaire
- Attestation de formation



PRÉPARATION INITIALE HABILITATION ÉLECTRIQUE B1 - B2 - BC - BR :

Exécutant, Chargé de travaux, de consignation et d'intervention électrique

Norme NF C 18-510 et ses amendements A1 + A2

HABILITA° BR: 2 jours - 14 heures

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis les connaissances nécessaires de la réglementation en matière de sécurité électrique et des risques présents sur les installations et équipements électriques BT.

Ils pourront opérer en toute sécurité sur l'ensemble ou une partie d'une installation électrique en appliquant les consignes de sécurité liées aux consignations, aux interventions générales et aux travaux hors tension et au voisinage de pièces nues sous tension.

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Sensibilisation aux risques électriques

- Accidents du travail Dangers de l'électricité
- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Domaines de tension

Analyse du risque - Facteurs - Préparation du travail Principes généraux de prévention

- Mesures de protection
- Protection collective et individuelle
- Consignation Déconsignation
- Mise hors tension
- Équipements
- Procédures d'accès de suivi et de contrôle

Accidents et incendies d'origine électrique

- Conduite à tenir

Limites / Zones d'environnement

- Définitions
- Distances et zones
- Locaux d'accès réservés aux électriciens
- Distances et zones autour des canalisations isolées

Habilitation électrique

- Principes Réglementation NF C 18-510
- Formation Suivi
- Symboles Titre d'habilitation Equivalences

Acteurs / Rôles

Interventions - Travaux - Intervenants

- Interventions BT
 - . Définitions Limites
- . Chargé d'intervention générale BR
- Travaux BT
 - . Exécutant B1
 - . Chargé de travaux B2
 - . Chargé de consignation BC
- * Comme le prévoit la réglementation, à issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.





PUBLIC VISÉ

à une formation initiale

PRÉ-REQUIS

- de vérification d'absence

MOYENS PÉDAGOGIQUES

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un

MOYENS TECHNIQUES

ÉVALUATION DES ACQUIS

- QCM* de validation des acquis en fin de session

SUIVI

- par le stagiaire
- Attestation de formation



RECYCLAGE HABILITATION ÉLECTRIQUE B1 - B2 - BC - BR:

Exécutant, Chargé de travaux, de consignation et d'intervention électrique

Norme NF C 18-510 et ses amendements A1 + A2

RECYCL BR: 1,5 jours - 10,5 heures

OBJECTIFS

Maintien des connaissances des stagiaires sur la réglementation et les règles de sécurité électrique relatives aux travaux et interventions sur les installations et les équipements basse

A l'issue de la formation, les stagiaires pourront opérer en toute sécurité sur une installation électrique en appliquant les règles liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension et au voisinage de pièces nues sous tension.

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Sensibilisation aux risques électriques

- Accidents du travail Dangers de l'électricité
- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Domaines de tension

Analyse du risque - Facteurs - Préparation du travail Principes généraux de prévention

- Mesures de protection
- Protection collective et individuelle
- Consignation Déconsignation
- Mise hors tension
- Équipements
- Procédures d'accès de suivi et de contrôle

Accidents et incendies d'origine électrique

- Conduite à tenir

Limites / Zones d'environnement

- Définitions
- Distances et zones
- Locaux d'accès réservés aux électriciens
- Distances et zones autour des canalisations isolées

Habilitation électrique

- Principes Réglementation NF C 18-510
- Formation SuiviSymboles Titre d'habilitation Equivalences

Acteurs / Rôles

Interventions - Travaux - Intervenants

- Interventions BT
 - . Définitions Limites
 - . Chargé d'intervention générale BR
- Travaux BT
 - . Exécutant B1
 - . Chargé de travaux B2
 - . Chargé de consignation BC

^{*} Comme le prévoit la réglementation, à issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.





PUBLIC VISÉ

Toute personne exécutant ou dirigeant des travaux d'ordre non électrique dans un local réservé aux électriciens ou dans un environnement électrique (peintures, agents de nettoyage, gardiens d'immeubles...)

PRÉ-REQUIS

Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour suivre ce stage

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation PowerPoint
- Mise en situation pratique
- Support stagiaire

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Panerhoard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

- QUIZ en cours de formation
- QCM* de validation des acquis en fin de session
- Mise en situation pratique

SUIVI

- Emargement
- Evaluation de la formation
- Attestation de formation



PRÉPARATION INITIALE HABILITATION ÉLECTRIQUE BO-HO-HOV :

Exécutant et Chargé de chantier : Travaux d'ordre non électrique

Norme NF C 18-510 et ses amendements A1 + A2

HABILITA°BO: 1 jour - 7 heures

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Connaître les aspects techniques et règlementaires relatifs aux dangers de l'électricité
- Identifier les situations de risque électrique dans leur environnement de travail
- Connaître les précautions à prendre en présence d'un risque électrique pour réaliser leur travail en toute sécurité

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Notions essentielles d'électricité

- Effets du courant électrique
- Unité de mesures
- Isolants Conducteurs
- Courant continu Courant alternatif Fréquence

Sensibilisation aux risques électriques

- Accidents du travail
- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Risque électrique
- Mesures de protection

Domaines de tension

Accidents d'origine électrique et incendies

- Conduite à tenir

Limites et zones d'environnement

- Environnement électrique Voisinage Zone de travail
- Pièce nue sous tension
- Distances et Zones

Habilitation électrique

- Textes réglementaires
- Principes généraux Formation Suivi
- Opérations dans l'environnement
- Acteurs
- Symboles Titre d'habilitation

Protection collective / Protection individuelle Exécutant de travaux d'ordre non électrique B0 - H0 - H0V

- Rôle, limites d'intervention
- Acteurs concernés par les travaux

Chargé de chantier de travaux d'ordre non électrique BO - HO - HOV

- Rôle, limites d'intervention
- Acteurs concernés par les travaux
- Documents et acteurs concernés par les travaux

^{*} Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.





PUBLIC VISÉ

Personne non électricien de métier devant réaliser, sur des installations électriques BT et hors tension, des opérations simples (remplacement des fusibles, lampes, prises ou interrupteurs): Gardiens d'immeubles, personnels d'entretien, agents de maintenance, plaquistes, peintres...

PRÉ-REQUIS

- Avoir des notions sur les risques électriques
- Équipements de Protection Individuelle (écran facial, gants isolants, dispositifs de vérification d'absence de tension VAT)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation PowerPoint
- Mise en situation pratique
- Support stagiaire

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

- QUIZ en cours de formation
- QCM* de validation des acquis en fin de session
- Mise en situation pratique

SUIVI

- Emargement
- Evaluation de la formation par le stagiaire
- Attestation de formation



PRÉPARATION INITIALE HABILITATION ÉLECTRIQUE BS :

Chargé d'intervention élémentaire (remplacement et raccordement)

Norme NF C 18-510 et ses amendements A1 + A2

HABILITA° BS: 2 jours - 14 heures

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires auront les connaissances nécessaires en matière de prévention du risque électrique selon la norme NF C 18-510 (Janvier 2012) et ses amendements A1 et A2. Ils pourront appliquer les consignes de sécurité liées aux interventions de remplacement et de raccordement sur une installation électrique basse tension.

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Notions essentielles d'électricité

- Effets du courant électrique
- Grandeurs électriques
- Matériels usuels d'une installation électrique

Sensibilisation aux risques électriques

- Accidents / Effets du courant électrique
- Opération dans l'environnement
- Acteurs Généralités
- Risque électrique
- Domaines de tension
- Mesures de protection
- Mise en sécurité électrique
- Limites et zones d'environnement

Protection collective et individuelle

Habilitation électrique

- Principes généraux
- Symboles d'habilitation / Equivalences
- Titre d'habilitation

Intervention Basse Tension

- Définition Limites
- Rôle des différents acteurs
- Chargé d'interventions BS
- Intervention chez un particulier
- Mise en sécurité d'un circuit Mise hors tension
- Procédures de remplacement

Procédures en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

^{*} Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.





PUBLIC VISÉ

Personne non électricien de métier devant réaliser, sur des installations électriques BT et hors tension, des opérations simples (remplacement des fusibles, lampes, prises ou interrupteurs): Gardiens d'immeubles, personnels d'entretien, agents de maintenance, plaquistes, peintres...

PRÉ-REQUIS

Formation initiale BS

- Titre d'habilitation à présenter au formateur au début de la formation.
- Equipements de Protection Individuelle (écran facial, gants isolants, dispositifs de vérification d'absence de tension VAT)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation PowerPoint
- Mise en situation pratique
- Support stagiaire

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

- QUIZ en cours de formation
- QCM de validation des acquis en fin de session
- Mise en situation pratique

SUIVI

- Emargement
- Evaluation de la formation par le stagiaire
- Attestation de formation



RECYCLAGE HABILITATION ÉLECTRIQUE BS :

Chargé d'intervention élémentaire (remplacement et raccordement)

Norme NF C 18-510 et ses amendements A1 + A2

RECYCL BS: 1 jour - 7 heures

OBJECTIFS

Maintien des connaissances des stagiaires sur la réglementation et les règles de sécurité électrique relatives aux interventions élémentaires sur les installations et les équipements basse tension.

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Rappels

- Domaines de tension
- Grandeurs électriques
- Matériels usuels

Risque électrique - Mesures de protection Protection individuelle et collective Limites et zones d'environnement Habilitation électrique - Titre d'habilitation Intervention élémentaire

- Limites
- Rôle des différents acteurs
- Déroulement d'une intervention

Procédures en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

^{*} Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.





PUBLIC VISÉ

Personne non électricien de métier devant réaliser sur des installations électriques BT

PRÉ-REQUIS

- Avoir des notions sur les risques électriques
- Équipements de Protection Individuelle (écran facial, gants isolants, dispositifs de vérification d'absence de tension VAT)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation PowerPoint
- Mise en situation pratique
- Support stagiaire

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

- QUIZ en cours de formation
- QCM de validation des acquis en fin de session
- Mise en situation pratique

SUIVI

- Emargement
- Evaluation de la formation par le stagiaire
- Attestation de formation



PRÉPARATION INITIALE HABILITATION ÉLECTRIQUE BS - BE Manœuvres :

Chargé d'intervention élémentaire -Chargé d'opération spécifique de manœuvres

Norme NF C 18-510 et ses amendements A1 + A2

HABILITA° BS-BE M: 2 jours - 14 heures

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires auront les connaissances nécessaires en matière de prévention du risque électrique selon la norme NF C 18-510 (Janvier 2012) et ses amendements A1 et Δ 2

Ils pourront appliquer les consignes de sécurité liées aux interventions de remplacement et de raccordement ainsi qu'à la manœuvre de réarmement sur une installation électrique basse tension.

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Notions essentielles d'électricité

- Effets du courant électrique
- Grandeurs électriques
- Matériels usuels d'une installation électrique

Sensibilisation aux risques électriques

- Accidents / Effets du courant électrique
- Opération dans l'environnement
- Risque électrique
- Domaines de tension
- Mesures de protection
- Mise en sécurité électrique
- Limites et zones d'environnement

Protection collective et individuelle Habilitation électrique

- Principes généraux
- Symboles d'habilitation / Equivalences
- Titre d'habilitation

Intervention Basse Tension

- Définition Limites
- Rôle des différents acteurs
- Chargé d'intervention élémentaire BS
- Intervention chez un particulier
- Mise en sécurité d'un circuit Mise hors tension
- Procédures de remplacement

Chargé d'opération spécifique BE Manœuvres

- Manœuvres : Exploitation / Consignation / Urgence
- Protection de l'opérateur BE Manœuvres
- Formation à la prévention pour les manœuvres
- Compétences requises

Procédures en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

* Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.





PUBLIC VISÉ

Personne non électricien de métier devant réaliser sur des installations électriques BT :

- Des opérations simples (hors tension) telles que remplacement de fusibles, lampes, prise de courant, interrupteurs, accessoire de luminaire
- Des manœuvres à proximité de pièce nues sous tension (Zone 4) Gardiens, employés d'immeubles, personnel affecté sur une résidence

PRÉ-REQUIS

Formation initiale BS-BE Manœuvre.

- Titre d'habilitation à présenter au formateur au début de la formation
- Equipements de Protection Individuelle (écran facial, gants isolants, dispositifs de vérification d'absence de tension VAT)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Animation PowerPoin
- Mise en situation pratique
- Support stagiaire

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

- QUIZ en cours de formation
- QCM* de validation des acquis en fin de session
- Mise en situation pratique

SUIVI

- Emargement
- Evaluation de la formation par le stagiaire
- Attestation de formation



RECYCLAGE HABILITATION ÉLECTRIQUE BS - BE Manœuvres :

Chargé d'intervention élémentaire -Chargé d'opération spécifique de manœuvres

Norme NF C 18-510 et ses amendements A1 + A2

RECYCL BS-BE M: 1,5 jours - 10,5 heures

OBJECTIFS

Maintien des connaissances des stagiaires sur la réglementation et les règles de sécurité électrique relatives aux interventions élémentaires et aux opérations de manœuvres sur les installations et les équipements basse tension.

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Notions essentielles d'électricité Sensibilisation aux risques électriques

- Accidents d'origine électrique
- Risque électrique
- Domaines de tension
- Mesures de protection
- Limites et zones d'environnement

Equipements de protection Habilitation électrique

- Réglementation
- Principes généraux
- Symboles d'habilitation / Equivalences
- Titre d'habilitation

Chargé d'intervention élémentaire BS

- Définition Limites
- Rôle des différents acteurs
- Intervention chez un particulier
- Mise en sécurité d'un circuit
- Mise hors tension
- Procédures de remplacement

Chargé d'opération spécifique BE Manœuvres

- Manœuvres Définitions
- Protection de l'opérateur
- Formation
- Compétences requises

Procédures en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

^{*} Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.





PUBLIC VISÉ

Personne non électricien de métier devant réaliser sur des installations électriques BT

PRÉ-REQUIS

- Avoir des notions sur les risques électriques
- Équipements de Protection Individuelle (écran facial, gants isolants, dispositifs de vérification d'absence de tension VAT)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation PowerPoint
- Mise en situation pratique
- Support stagiaire

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

- QUIZ en cours de formation
- QCM de validation des acquis en fin de session
- Mise en situation pratique

SUIVI

- Emargement
- Evaluation de la formation par le stagiaire
- Attestation de formation



PRÉPARATION INITIALE HABILITATION ÉLECTRIQUE BE Manœuvres :

Chargé d'opération spécifique de manœuvres Norme NF C 18-510 et ses amendements A1 + A2

HABILITA° BE M: 2 jours - 14 heures

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires auront les connaissances nécessaires en matière de prévention du risque électrique selon la norme NF C 18-510 (Janvier 2012) et ses amendements A1 et Δ 2

Ils pourront appliquer les consignes de sécurité liées à la manœuvre de réarmement sur une installation électrique basse tension

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Notions essentielles d'électricité

- Effets du courant électrique
- Grandeurs électriques
- Matériels usuels d'une installation électrique

Sensibilisation aux risques électriques

- Accidents / Effets du courant électrique
- Opération dans l'environnement
- Risque électrique
- Domaines de tension
- Mesures de protection
- Mise en sécurité électrique
- Limites et zones d'environnement

Protection collective et individuelle Habilitation électrique

- Principes généraux
- Symboles d'habilitation / Equivalences
- Titre d'habilitation

Chargé d'opération spécifique BE Manœuvres

- Manœuvres : Exploitation / Consignation / Urgence
- Protection de l'opérateur BE Manœuvres
- Formation à la prévention pour les manœuvres
- Compétences requises

Procédures en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

^{*} Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.





PUBLIC VISÉ

Personne non électricien de métier devant réaliser sur des installations électriques BT

PRÉ-REQUIS

Formation initiale BE Manœuvre.

- Titre d'habilitation à présenter au formateur au début de la formation
- Equipements de Protection Individuelle (écran facial, gants isolants, dispositifs de vérification d'absence de tension VAT)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Animation PowerPoint
- Mise en situation pratique
- Support stagiaire

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

- QUIZ en cours de formation
- QCM* de validation des acquis en fin de session
- Mise en situation pratique

SUIVI

- Emargement
- Evaluation de la formation par le stagiaire
- Attestation de formation



RECYCLAGE HABILITATION ÉLECTRIQUE BE Manœuvres :

Chargé d'opération spécifique de manœuvres Norme NF C 18-510 et ses amendements A1 + A2

RECYCL BE M: 1,5 jours - 10,5 heures

OBJECTIFS

Maintien des connaissances des stagiaires sur la réglementation et les règles de sécurité électrique relatives aux opérations de manœuvres sur les installations et les équipements basse tension.

Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

PROGRAMME

Notions essentielles d'électricité Sensibilisation aux risques électriques

- Accidents d'origine électrique
- Risque électrique
- Domaines de tension
- Mesures de protection
- Limites et zones d'environnement

Equipements de protection Habilitation électrique

- Réglementation
- Principes généraux
- Symboles d'habilitation / Equivalences
- Titre d'habilitation

Chargé d'opération spécifique BE Manœuvres

- Manœuvres Définitions
- Protection de l'opérateur
- Formation
- Compétences requises

Procédures en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

^{*} Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur.